

Les normes IFRS appliquées au secteur de l'assurance

Appliquer les règles IFRS spécifiques au secteur de l'assurance afin d'établir et de présenter les états financiers des assureurs

PUBLIC

Consolidateurs - Experts-comptables - Commissaires aux comptes - Chefs de mission - Responsables et collaborateurs des services comptables et financiers - Toute personne souhaitant s'initier aux normes IFRS spécifiques au secteur de l'assurance

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances sur les principes comptables en référentiel IAS/IFRS ou avoir le niveau des formations :

[Principes essentiels des normes IFRS \(1149\)](#)

[Comptabilité des compagnies d'assurance \(1684\)](#)

NIVEAU D'EXPERTISE

Expertise

LES POINTS FORTS

Rappels normatifs complétés de cas pratiques

Cas d'usages sur tableur

QCM

Expérience concrète du formateur sur ces normes et leur mise en application sur le terrain

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le

Code
2036

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif Inter*
2 459 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Identifier le cadre et les règles se rapportant aux états financiers IFRS des compagnies d'assurance
- Traiter les opérations courantes dans les compagnies d'assurance
- Appliquer les normes comptables spécifiques IFRS 9 et IFRS 17 au secteur de l'assurance

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Identifier le cadre et les règles se rapportant aux états financiers IFRS des compagnies d'assurance

Préciser le cadre conceptuel des IFRS au secteur de l'assurance

- Les éléments des états financiers : définitions
- Les règles d'évaluation et de comptabilisation
- La reconnaissance du résultat et les informations en annexe
- Les normes en vigueur IAS et IFRS

Expliquer les règles de présentation de l'information financière dans les compagnies d'assurance

- Description du jeu complet des états financiers IFRS (IAS 1)
- Présentation de l'information sectorielle et son impact sur les métiers de l'assurance
- Détail des informations spécifiques : comptes techniques vie et non-vie, engagements hors-bilan
- Quiz de synthèse : les règles de présentation des états financiers

Traiter les opérations courantes dans les compagnies d'assurance

formateur selon les modalités de la formation.

- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Evaluer et comptabiliser les immobilisations

- Les immobilisations corporelles (IAS 16)
- Les immobilisations incorporelles (IAS 38)
- Cas pratiques : évaluer les coûts d'acquisition d'immobilisations et présenter les écritures comptables

Traiter les immeubles de placement (IAS 40)

- Définition
- Evaluation et comptabilisation
- Atelier en groupe sur le classement de biens immobiliers

Opérer le traitement des contrats de location (IFRS 16)

- Les caractéristiques de la norme
- Détermination de la dette de loyers et du droit d'utilisation
- Cas pratique : évaluer et comptabiliser un contrat de leasing

Traiter les provisions (IAS 37)

- Evaluation et comptabilisation
- Cas des provisions relatives aux taxes (IFRIC 21)
- Les informations à porter en annexe
- Application : traiter une provision IFRIC 21

Présenter le traitement des impôts sur le résultat (IAS 12)

- Approche bilantielle de l'impôt différé
- Comptabilisation
- Information à fournir et preuve d'impôt
- Cas pratique : traiter et comptabiliser l'impôt se rapportant à une provision pour participation des salariés

Traiter les produits des activités ordinaires (IFRS 15)

- Champ d'application
- Application de la norme

Appliquer les normes comptables spécifiques IFRS 9 et IFRS 17 au secteur de l'assurance

Traiter les instruments financiers selon IFRS 9

- Rappel de la classification IAS 39
- La classification IFRS 9 : instruments de dette, instruments de capitaux propres
- Dépréciation selon IFRS 9 : principaux points, modalités de calcul des pertes de crédit attendues (ECL)
- Cas pratiques : traiter différents actifs financiers

Traiter les contrats d'assurance selon la nouvelle norme IFRS 17

- La genèse de la norme IFRS 17



- IFRS 4 : une norme provisoire
- Nouvelle présentation des états financiers : impacts IFRS 4 / IFRS 17, zoom sur le résultat global et le bilan
- Classement et évaluation initiale des contrats d'assurance : identification des contrats inclus dans le périmètre d'IFRS 17, critères de classement des contrats d'assurance
- Principes de calculs : best Estimate, risk ajustement ; modalités de reconnaissance de la marge contractuelle de services ; les différentes approches (par blocs, commission variable et approche simplifiée)
- Principes de la norme et comparaison avec Solvency II : comparaison des référentiels en normes françaises, sous IFRS 17, sous solvency II ; divergences sur la reconnaissance des profits futurs
- Cas pratique : traiter des contrats non participatifs
- Modèles d'évaluation et classification des contrats par modèle : modèle général : BBA ; autres modèles (variable fee approach, premium allocation approach)
- Cas pratique : présenter des états de réconciliation
- Constatation de la marge d'assurance au résultat : l'allocation CDM, le risk adjustment
- Cas pratiques : déterminer le rythme d'allocation de la CSM, constater la marge d'assurance en résultat
- Cas de l'option OCI pour les effets taux

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... _____

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

PARIS

- 17-18 Sep. 2026 - Session Garantie
- 23-24 Nov. 2026

A DISTANCE

- 17-18 Sep. 2026 - Session Garantie
- 23-24 Nov. 2026

